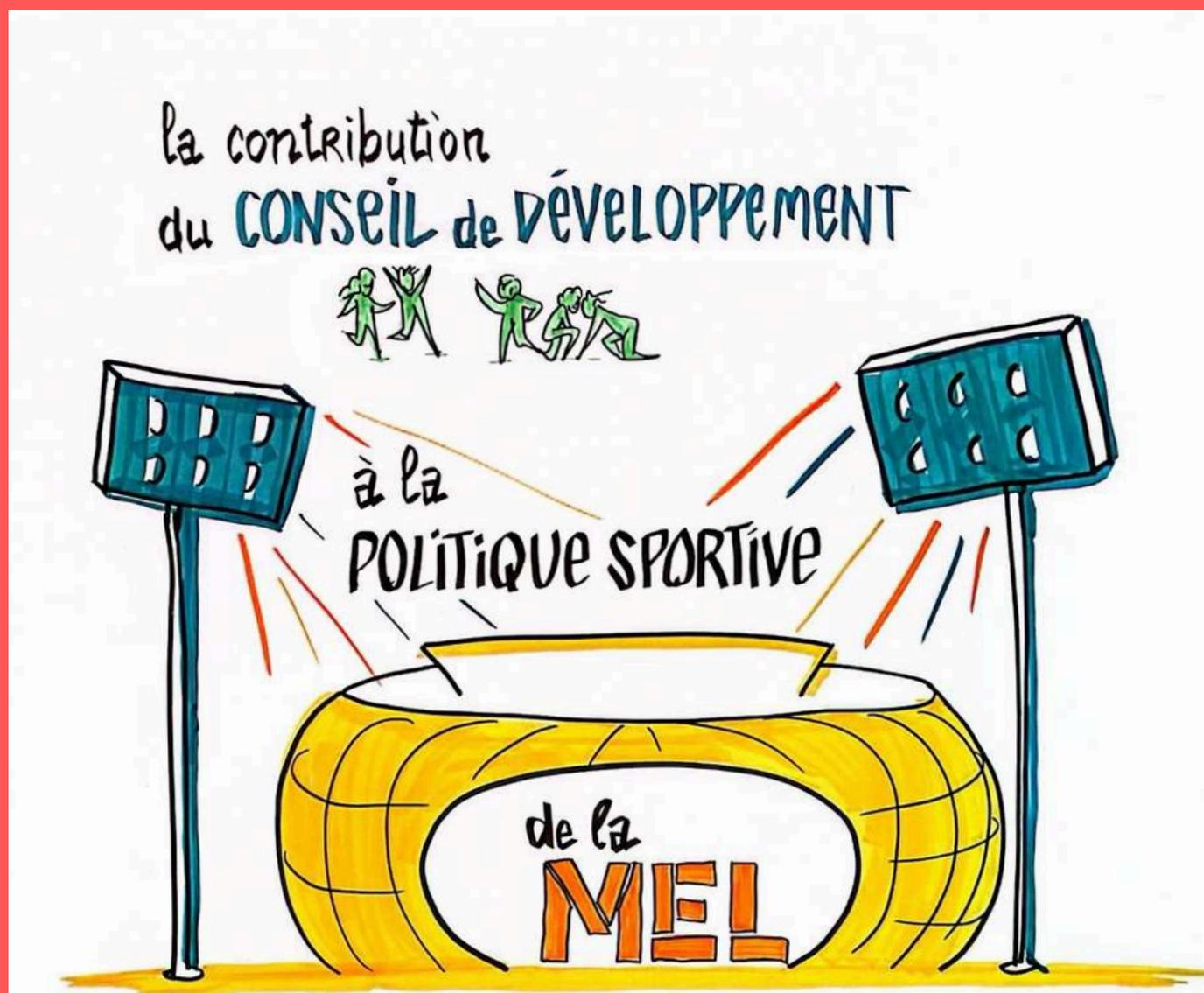


AVRIL 2025

# Contribution à la politique sportive



Conception et réalisation : Conseil de Développement, MEL

Crédits photographies : Photographes MEL

Autres crédits photos cités en page concernée

Crédits dessins : Solenn Bihan/Langue dessine

Impression : Imprimerie MEL



# Préambule

---

A la suite des travaux en séance plénière du 8 novembre 2022, le Conseil de développement a décidé de s'autosaisir du sujet du sport, en lançant un groupe de travail, en novembre 2022.

Après une année d'échanges et d'auditions sur l'accessibilité au sport pour tous, les animateurs Jean-Claude Louart et Emmanuelle Lequien ont proposé un nouvel angle d'approche, à savoir : interroger les politiques sportives métropolitaines de soutien aux clubs de haut niveau et d'accueil de grands événements sportifs nationaux voire internationaux, en s'intéressant à leurs retombées sur le territoire de la MEL et pour leurs habitants.

Fort du renouvellement partiel des membres du Conseil de développement en 2023, le groupe a poursuivi ses travaux avec une co-animation élargie. Une contribution a ainsi été restituée en séance plénière du 29 avril 2025 au Lille Métropole Stadium, après une visite commentée des installations par les équipes techniques. Jean-Claude Louart et Eric Laurence (nouveau co-animateur du groupe) ont pu présenter à l'ensemble des membres du Conseil de développement et au Premier vice-Président de la MEL, Métropole citoyenne et Sport, Eric Skyronka, des propositions destinées à la MEL, mais aussi aux communes, au Département, à la Région et à l'Etat.

Pour la première fois, une facilitatrice graphique était présente le 29 avril 2025 pour valoriser en images, ces propositions et les remarques qu'elles ont pu susciter dans l'assemblée, autant d'échanges qui ont ouvert et enrichi les travaux du groupe. La fresque réalisée par Solenn Bihan (Langue dessine) est donc pleinement intégrée à cette contribution.

**Béatrice AUXENT**  
Présidente du Conseil  
de développement de la  
MEL





*Les membres du Conseil de développement visitent le Lille Métropole Stadium en amont de la séance plénière du 29 avril 2025.*



# Synthèse

---



Cette contribution du Conseil de développement s'intéresse à 3 grands axes de la politique sportive de la Métropole Européenne de Lille :

- l'organisation et la promotion de grands événements ;
- le soutien des clubs de haut niveau ;
- le soutien aux équipements sportifs du territoire.

Ces 3 axes contribuent au rayonnement de la MEL, génère des retombées économiques et visent à favoriser la pratique du sport.

Pendant plus de 2 ans, à partir du témoignage d'une dizaine d'acteurs métropolitains et de données à disposition du public, un groupe de travail d'une vingtaine de membres du Conseil de développement a formulé des recommandations principalement à la MEL, mais aussi à l'Etat et aux autres collectivités territoriales.



**DONNER ENVIE** de faire du sport  
**Renforcer le soutien à trois clubs de haut niveau** sans réduire celui des autres clubs



**ACCUEILLIR** les sportifs  
**Aider les clubs à se structurer et à se faire connaître** : formation, recensement



**FACILITER** la pratique du sport  
**Mutualiser les équipements sportifs** : plus d'équipements disponibles sans avoir à en construire de nouveaux



**PERMETTRE** à tous de faire du sport  
**Conforter une politique sportive dynamique et inclusive**

# Sommaire

---



## Introduction

**Deux axes forts : les grands événements sportifs et le soutien aux clubs de haut niveau**

Retombées économiques et implication des habitants dans les événements sportifs

Accompagnement des clubs de haut niveau

**L'influence de la politique sportive de la MEL sur la pratique du sport**

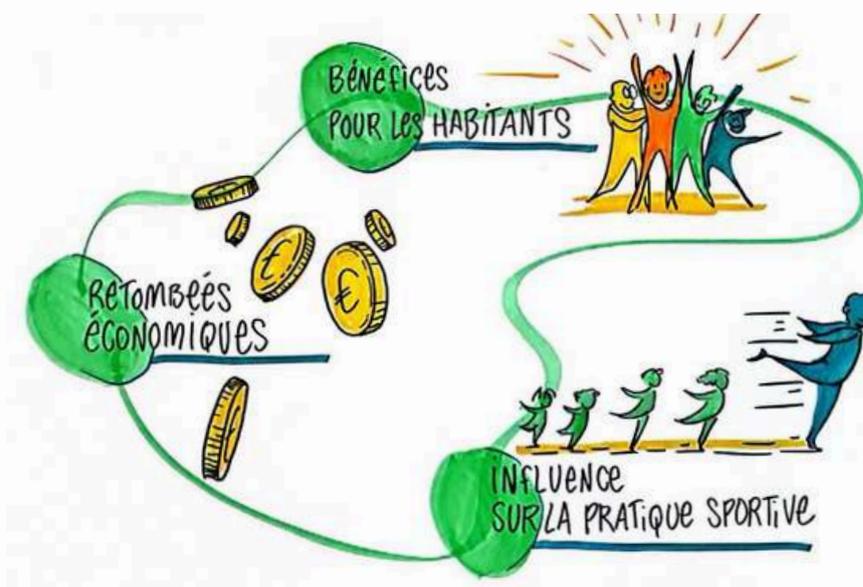
L'accès aux équipements sportifs

L'incitation à la pratique sportive

## Recommandations

## Conclusion

## Annexes



# Introduction

---

Parmi ses compétences, la MEL attache une importance particulière au sport à travers 3 axes principaux :

- l'organisation et la promotion de grands événements,
- le soutien des clubs de haut niveau et la création,
- et le soutien aux équipements sportifs du territoire.

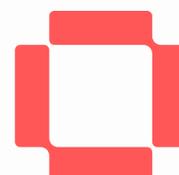
Le groupe de travail sur le sport s'est donc interrogé sur les retombées économiques, les bénéfiques pour les habitants et l'influence que pouvaient avoir les actions de la MEL sur leur pratique sportive.

Ses réflexions se sont appuyées sur les données disponibles et différents entretiens avec des acteurs locaux pour dresser un état des lieux, une analyse critique et des propositions d'amélioration.

Le groupe de travail s'est centré sur deux axes : l'accueil et l'organisation par la MEL de grands événements sportifs ainsi que sur le soutien apporté à 15 clubs de haut niveau. Il en a analysé les retombées sur le territoire et notamment sur la pratique d'un sport. Le groupe s'est attaché à établir des recommandations susceptibles d'encourager la pratique du sport sur le territoire de la Métropole. Certaines propositions dépassent le champ de compétences de la MEL, d'autres relèvent davantage des communes. Pour l'habitant, l'acteur importe peu et le rôle de la MEL dans chacune des recommandations est néanmoins essentiel.



**Eric Laurence, Jean-Claude Louart**, co-animateurs, lors de la séance plénière du 29 avril 2025



# Deux axes forts : les grands événements sportifs et le soutien aux clubs de haut niveau

---

## Retombées économiques et implication des habitants dans les événements sportifs

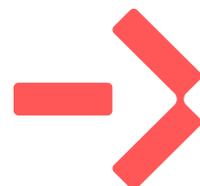
Il y a 30 ans, le Comité Grand Lille impulsait la candidature de Lille pour les Jeux Olympiques de 2004. Une façon de faire connaître Lille et sa Métropole sur la scène internationale. Non retenue pour organiser les JO, Lille, dont la notoriété s'est affirmée à cette occasion, se verra désignée Capitale Européenne de la Culture en 2004 et ce succès donnera naissance à Lille3000.

Clin d'œil de l'histoire, 20 ans après cette grande fête culturelle et populaire, la Métropole accueille les épreuves de handball et de basket des Jeux Olympiques de Paris, la MEL ayant démontré sa capacité à organiser de grands événements au sein de la **Decathlon Arena Stade Pierre Mauroy à Villeneuve-d'Ascq, dont la modularité et la capacité sont des atouts déterminants** (50 000 places en configuration Arena).

En effet, **depuis dix ans, nombre d'événements internationaux majeurs y ont été accueillis**, notamment :

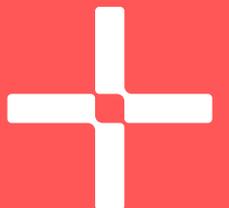
- La finale de la Coupe Davis en 2014,
- L'Euro de basket en 2015,
- 6 matchs de l'Euro de football en 2016,
- Les Championnats du Monde de handball en 2017,
- 5 matchs de la Coupe du Monde de rugby en 2023,
- Des rencontres de handball (16 matchs, phase finale) et de basket (36 matchs, phase préliminaire) des tournois des Jeux Olympiques de Paris 2024.

L'accueil de compétitions majeures, telles que la Coupe du Monde de Rugby 2023 ou les JO 2024, génère **des retombées économiques pour le territoire**.





*Un atout majeur : la modularité et la capacité de la Decathlon Arena.*



Des différents entretiens réalisés, il ressort que ces Grands Événements Sportifs Internationaux (GESI) favorisent le **dynamisme touristique et commercial de la Métropole**. Ces manifestations contribuent également à l'émergence d'un écosystème économique autour du sport, mais surtout valorisent l'image d'une Métropole séduisante pour les entreprises et les investisseurs. Cela constitue par ailleurs un héritage fort pour les clubs de haut niveau métropolitains et les publics, que la MEL implique en amont, pendant et après ces GESI.

### **L'accueil de grands événements génère des retombées économiques pour la Métropole.**

Les 5 matchs de la Coupe du Monde de Rugby 2023 à Lille ont engendré environ 20 millions d'euros de retombées économiques pour chaque match, soit 100 millions au total. En tout, 243 000 spectateurs ont assisté aux matchs organisés au Stade Pierre Mauroy, dont environ 100 000 étrangers.

Au total, la MEL a enregistré 710 000 visiteurs, soit 350 000 de plus qu'en temps normal[1]. Cet afflux de visiteurs a bénéficié au secteur du tourisme, notam-

ment aux hôtels, restaurants et commerces de la Métropole.

L'événement a également soutenu le **développement de l'activité économique locale**, en augmentant la visibilité de la Métropole à l'international (99 % de visiteurs satisfaits, 70 % ont envie de revenir dans la Métropole[2]).

Dans le cadre des Jeux Olympiques 2024, ce sont 1,3 millions de billets qui ont été vendus pour la Decathlon Arena (sur les 12 millions vendus pour Paris 2024)[3], au cours des 36 matchs de basketball et des 16 matchs de handball, représentant 7% de l'ensemble des sessions olympiques de ces Jeux[4]. Cela a généré un impact économique estimé à 110 millions d'euros, correspondant aux dépenses globales des visiteurs[5].

Cette réussite est liée à la dimension de l'événement, mais aussi à la qualité de la communication, ciblée en fonction de l'intérêt des nations pour certains sports - en témoigne ci-contre la campagne d'affichage réalisée à Copenhague.

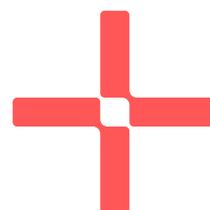
[2] Selon une enquête GECE.

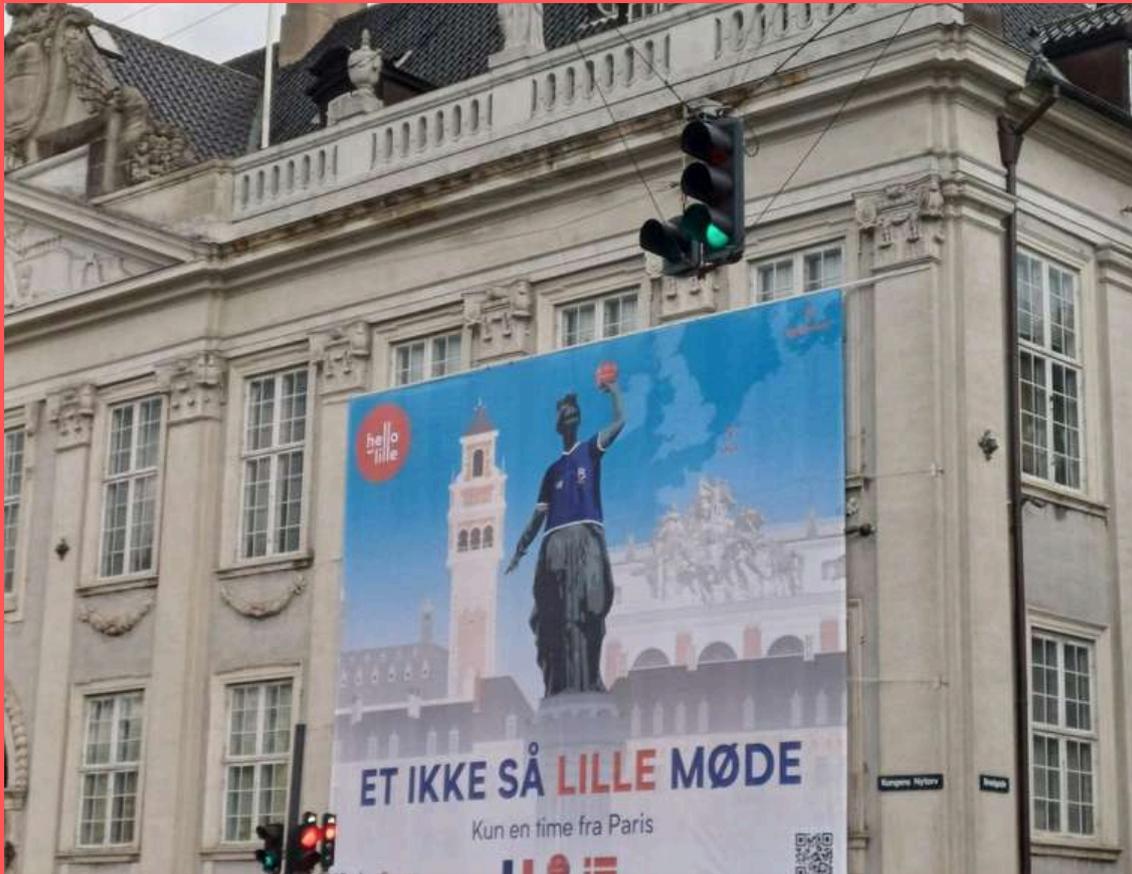
[3] Selon le COJO 2024.

[4] Selon le ministère des sports.

[5] Selon les données de l'Observatoire Métropolitain du Tourisme.

[1] Cf. La destination Lille Métropole - Chiffres clés, Observatoire Métropolitain du Tourisme, Année 2023.





Les Danois étant férus de sport et de handball en particulier, l'agence Hello Lille, en lien avec Atout France Scandinavie[6], a mené une campagne d'affichage exceptionnelle sur la façade de l'Ambassade de France du Danemark, située dans un des quartiers les plus touristiques de la ville, afin de valoriser l'accueil de cette compétition sportive à la Decathlon Arena.

Un visuel met en scène la Déesse de la Grand-Place revêtue de la tunique bleue avec à la main un ballon de handball et un slogan au jeu de mots percutant en danois "Lille, pas si petite que cela" (Lille signifiant petit en danois) ; une action impactante au vu du **nombre de Danois présents à Lille lors des matchs de leur équipe.**

[6] La photographie illustrative est extraite d'une publication sur les réseaux sociaux de Atout France Scandinavie.



Autre exemple : l'accueil du Tour de France. En 2022, l'événement a regroupé 224 000 personnes, dont 160 800 métropolitains et 24 000 étrangers, principalement Néerlandais et Belges[7].

En 2025, le Grand Départ du Tour Lille-Nord de France, qui représente toujours l'occasion d'une grande fête sur plusieurs jours, a lieu à Lille. L'organisation et le portage sont assurés par la MEL, la Région Hauts-de-France, le Département du Nord et les communes traversées – dont en grande partie la Ville de Lille pour le volet événementiel lié au Grand Départ. Cet événement va ainsi **renforcer la notoriété de la Métropole auprès de toutes les nations**, de plus en plus nombreuses, qui s'intéressent à ce point d'orgue de la saison cycliste – d'autant plus que la 1<sup>ère</sup> étape fut courue en boucle avec une arrivée à Lille, qui a permis de prolonger l'événement, et que de nombreuses communes de la MEL ont été parcourues (19 au total sur les 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> étapes).

### **Les grands événements sportifs contribuent à renforcer une image dynamique et attractive de la MEL.**

L'agence d'attractivité Hello Lille s'emploie à capitaliser sur l'accueil des grands événements sportifs pour faire

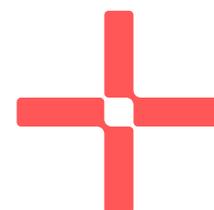
rayonner le territoire de la MEL, accroître sa notoriété et inciter visiteurs et investisseurs à s'y intéresser.

Les Jeux Olympiques ont été un vecteur de communication pour la MEL qui dépasse les frontières de l'Europe et permet de mettre en valeur tous les atouts économiques, touristiques et culturels du territoire.

L'organisation de grands événements sportifs est l'occasion de donner de la MEL une image positive, dynamique, fondée sur des valeurs fortes (engagement, courage, solidarité), et de communiquer sur la qualité et l'ampleur de son tissu économique, fondé notamment sur les sièges de nombreuses grandes entreprises. Cela permet donc aussi d'inciter à la fois des entreprises françaises ou étrangères à s'implanter sur le territoire de la MEL, et d'attirer des cadres français et étrangers, soucieux de saisir des opportunités de carrière et d'offrir à leur famille un cadre éducatif, culturel et environnemental de qualité.

Certains grands événements donnent par ailleurs lieu à un héritage, permettant d'utiliser certains équipements de manière pérenne. Par exemple, la résidence olympique sur le site du Lille

[7] Cf. données de l'Observatoire Métropolitain du Tourisme.

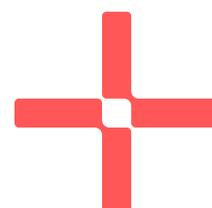




Métropole Stadium à Villeneuve-d'Ascq, nommée « Olympium », qui a accueilli des athlètes du monde entier, a été transformée dès la rentrée de septembre 2024 en résidence pour étudiants et sportifs (380 chambres et studios) - conformément à l'objectif de durabilité affiché pour les JO 2024, plus important que pour les précédentes éditions[8].



[8] Cf. La Métropole lilloise au cœur des Jeux Olympiques de Paris 2024 - Héritages sportif, culturel, éducatif et citoyen, Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULM), 2025.



**L'incitation à la pratique sportive** peut également passer par l'exemple et le rayonnement apporté aux disciplines par les sportives et sportifs de haut niveau. Permettre aux habitants d'assister à des événements sportifs, ou d'être acteurs de leur organisation, peut indirectement donner l'envie de pratiquer un sport.

**Chaque événement est l'occasion pour la MEL de permettre au plus grand nombre d'y participer.**

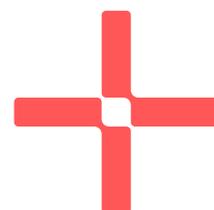
- **La mise en place d'une billetterie sociale permet une participation inclusive.** La MEL ne maîtrise pas le prix des places lors des grands événements, ce qui en rend difficile l'accès à une grande partie de la population métropolitaine. Pour pallier en partie cet inconvénient, la MEL négocie avec les organisateurs un quota de places qu'elle offre à des clubs, associations, structures d'accueil, etc. Par exemple, la MEL consacre chaque année environ 78000 € en achats de places au LOSC, qu'elle propose à l'ensemble de ses 95 communes pour en faire bénéficier leurs publics défavorisés via les centres sociaux, les associations sportives, etc. Cette billetterie sociale permet d'inclure les populations, même si des efforts restent nécessaires pour améliorer l'accessibilité pour tous.

- **Le bénévolat actif permet d'impliquer les habitants volontaires** dans l'organisation de l'événement.
- **Etre "spect'acteur" de l'événement est proposé au métropolitain** dans le cadre des Grands Événements Sportifs Internationaux.

Autre façon d'impliquer les populations locales : **les animations autour des grands événements.** Si toutes les communes sont invitées à prendre leur part, en relayant localement ces événements – pour les JO 2024, 35 communes de la MEL ont par exemple été labellisées « Terre de Jeux » (sur les 4 514 à travers toute la France)[9] –, il faut reconnaître que la MEL est en première ligne pour en assurer l'animation.

Les JO ont également été l'occasion d'offrir des moments de communion sociale. On notera ainsi les rencontres entre les habitants et les 18 sportifs ambassadeurs de la MEL, ou encore le partenariat avec la Fédération Française de Handball, qui a permis de mener des animations autour d'un terrain financé par la Fédération.

[9] Cf. Données du site internet du Ministère de la Culture.





*14 millions d'euros investis par la MEL pour les constructions, aménagements et animations liés aux JO 2024 sur le territoire.*



Entre 2019 et 2024, **plus de 50 athlètes représentant 18 disciplines olympiques et paralympiques ont été accompagnés par la MEL**, pour se préparer aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Parmi eux, on trouve Charles, Myriam, Pierre-Antoine, Audrey, et bien d'autres, toutes et tous engagés dans un entraînement quotidien pour atteindre cet objectif. Sélectionnés pour leurs talents en basket, water-polo, athlétisme, BMX, aviron et cyclisme, ces jeunes espoirs ont reçu chacun une aide de 4000 € de la part de la Métropole.

Cette aide visait à les soutenir dans la conciliation de leurs projets sportifs et scolaires ou professionnels, en finançant des stages ou en achetant du nouvel équipement. En retour, ces athlètes se sont engagés à représenter la Métropole lors de leurs compétitions, tant localement qu'à l'international. Ils ont également participé à divers événements organisés par la MEL au cours de l'année, pour promouvoir les bienfaits et les valeurs du sport auprès des métropolitains.

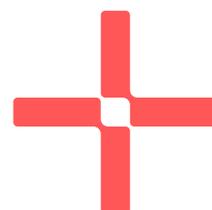
45000 bénévoles ont contribué à la réussite des JO 2024 à l'échelle nationale. Parmi eux, 1 350 ont été mobilisés sur le site de Lille Métropole<sup>[10]</sup>. À cela, il faut ajouter les

275 bénévoles recrutés spécifiquement par la MEL<sup>[11]</sup>, afin de gérer les flux en approche du stade et accueillir les touristes en cœur de ville durant l'événement - un dispositif similaire a été mis en place par la collectivité pour le Tour de France. Quoiqu'il en soit, l'organisation de grands événements sportifs est toujours l'occasion d'inviter les habitants de la MEL à en être les acteurs et à renforcer, pour beaucoup, leur fierté d'habiter ce territoire dynamique.



[10] Cf. Données COJO 2024.

[11] Cf. données de la direction des sports, MEL.



## Accompagnement des clubs de haut niveau :

En 2024-2025, le soutien de la MEL se traduit par un **accompagnement structurel de 15 clubs de haut niveau** (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> niveau national). Ce soutien, d'environ 3 millions d'euros, s'inscrit pleinement dans la compétence de la MEL qui est de "favoriser le soutien aux clubs sportifs de haut niveau et l'émergence de clubs de niveau national" en application des délibérations cadres du Conseil métropolitain n° 07 C en date du 20 novembre 2000.

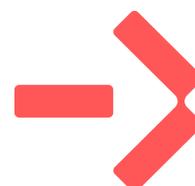
### Le soutien de la MEL à 15 clubs de haut niveau

Saison 2024 / 2025				
	Subventions structurelles 2024/2025 (délibérées juin 24)*	Compléments rayonnement 2024/2025 (votés en octobre)	Compétitions Européennes	Marchés Clubs (saison)
<b>Subventions délibérées en Conseil*</b>				
* Entente Sportive Basket Villeneuve d'Ascq Lille Métropole - <i>Basket féminin</i>	455 000,00 €	30 000 €	70 000€ (tour 1)	80 000 €
* Tourcoing Lille Métropole - <i>Volley masculin</i>	365 000,00 €	30 000 €	30 000€ (tour 1)	60 000 €
* Olympique Marcquois Rugby - <i>Rugby masculin</i>	420 000,00 €	30 000 €		50 000 €
<b>Total</b>	<b>1 240 000,00 €</b>	<b>90 000 €</b>	<b>100 000€ (tour 1)</b>	<b>190 000 €</b>
<b>Subventions délibérées en juin au Bureau*</b>				
* Volley Club de Marcq-en-Barœul - <i>Volley féminin</i>	165 000,00 €	30 000 €		12 000 €
* Lille Métropole Natation - <i>Natation masculin et féminin</i>	75 000,00 €			
* Stade Villeneuvois Lille Métropole - <i>Rugby féminin</i>	90 000,00 €	30 000 €		
* LUC Water-Polo Lille Métropole - <i>Water-Polo féminin</i>	67 000,00 €		8 000 € (tour 1)	
* Lille Métropole Hockey Club - <i>Hockey-sur-gazon masculin et féminin</i>	66 000,00 €		8 000 € (tour 1)	
* Lomme Lille Métropole Handball - <i>Hand féminin</i>	90 000,00 €	30 000 €		
* LUC Handibasket Lille Métropole - <i>Handibasket mixte</i>	40 000,00 €		20 000 €	
* Lions de Wasquehal - <i>Hockey-sur-glace masculin</i>	15 000,00 €			
* Villeneuve d'Ascq Rythme Sport LM - <i>Gymnastique féminine</i>	15 000 €			
<b>Total</b>	<b>608 000,00€</b>	<b>90 000 €</b>	<b>36 000 €</b>	<b>12 000 €</b>
<b>Subventions structurelles délibérées en octobre &amp; décembre</b>				
* Vélo Club de Roubaix Lille Métropole - <i>Cyclisme masculin (délibéré en octobre)</i>	245 000,00 €			40 000 €
* Lille Métropole Athlétisme - <i>Athlétisme masculin et féminin</i>	215 000,00 €			
* Lille Métropole Jeunesse Sportive Madeleinoise - <i>Gymnastique masculin</i>	80 000,00 €			
<b>Total</b>	<b>540 000,00 €</b>			<b>40 000 €</b>
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>2 403 000,00 €</b>	<b>180 000 €</b>	<b>136 000 €</b>	<b>242 000 €</b>

*Nota : certains compléments de partenariats liés au redéploiement de crédits des clubs liquidés (LMB, ENTLM) ont été délibérés en novembre 2024 et sont inclus aux montants structurels globaux des clubs.*

L'objectif recherché par la MEL, en aidant ces clubs « élites » est de **diffuser une image sportive positive et dynamique de la Métropole**[12].

[12] Cf. délibération du bureau de la MEL du 28/06/2024.



Les clubs qui bénéficient de ce partenariat doivent **mener des actions qui s'inscrivent dans le respect des critères fixés** par les délibérations précitées du Conseil de la Métropole :

- **Mener une véritable politique d'animation locale ;**
- **Favoriser l'intercommunalité dans et par le sport ;**
- **Mener une politique de formation des jeunes ;**
- **Rechercher l'excellence ;**
- **Respecter les valeurs du sport,** notamment encourager la lutte contre le dopage ;
- **Organiser des événements de qualité ;**
- **Mener un travail en commun avec d'autres structures sportives ;**
- **Favoriser l'accessibilité des publics et l'émulation sportive.**

Ces actions répondent à des missions d'intérêt général, notamment la formation des jeunes, l'animation locale, mais également l'accessibilité au public le plus large et le développement de l'esprit sportif. Tous les acteurs auditionnés ont démontré leur volonté de développer cette politique.

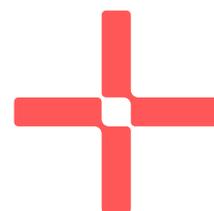
Indépendamment de leur volonté ou de leurs moyens, les clubs soutenus présen-

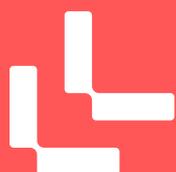
tent des différences notables en termes de rayonnement sur le territoire, en raison de l'intérêt varié du public pour leur sport.

Parmi les sports accompagnés par la MEL, le rugby est, derrière le football, celui qui rassemble le public le plus large[13]. Il est donc souhaitable qu'une métropole comme la MEL offre à son territoire la possibilité d'avoir un club évoluant en Top 14 (1<sup>ère</sup> division nationale) ou en Pro D2 (2<sup>ème</sup> division nationale). En accédant en Nationale (3<sup>ème</sup> division nationale) cette saison, **l'OMR (Olympique Marcquois Rugby Lille Métropole)** pourrait y prétendre. Le public ne s'y trompe pas puisque ce sont 5 000 spectateurs en moyenne qui assistent aux matchs de l'OMR, avec deux pics à près de 10 000 spectateurs cette saison.

Autre sport grand public, le basketball est dignement représenté par l'équipe féminine de **l'ESBVA-LM (Entente Sportive Basket de Villeneuve-d'Ascq - Lille Métropole)**, qui a notamment terminé finaliste en 2024 de l'EuroLigue - le championnat des meilleurs clubs européens - et a remporté en 2025 l'EuroCoupe, la seconde compétition européenne la plus prestigieuse. Cette équipe attire un public fidèle, qui pourrait

[13] Selon une enquête réalisée par Statista en 2024 auprès de 4 500 personnes (18-64 ans), qui suivent au moins une compétition/équipe sportive, les sports professionnels les plus suivis par les Français sont dans l'ordre : le football (72 %), le rugby (39 %), le tennis (36 %), le basketball (28 %), le cyclisme (28 %), l'athlétisme (24 %) et le handball (20 %).





sans doute être plus important si le Palacium de Villeneuve-d'Ascq avait une plus grande capacité d'accueil. Rénové et agrandi en 2021 pour passer de 1800 à 2300 places, il fait régulièrement salle comble avec un taux de remplissage de 90% lors de la saison 2023-2024.

Troisième sport suivi par un public à la fois nombreux et régulier, le volley-ball qui possède, avec le **TLM (Tourcoing Lille Métropole Volley-Ball)**, une équipe qui évolue au plus haut niveau français – ce qui n'est pas négligeable dans un pays dont l'équipe nationale est championne olympique.

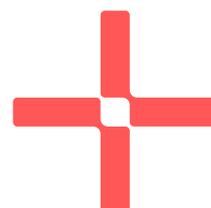
Au-delà de leurs performances sportives, l'OMR et l'ESBVA-LM rayonnent également auprès des clubs amateurs de leur discipline. Ainsi par exemple, les joueurs et joueuses professionnels interviennent auprès des publics de la Métropole. Les équipes de jeunes sont également invitées plusieurs fois dans l'année à des matchs de championnat. Par ailleurs, l'OMR, l'ESBVA-LM et le TLM mènent des actions sociales et éducatives en faveur des quartiers prioritaires de la ville. La politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de l'OMR traduit sa forte implication en la matière. En témoignent

les associations citoyennes auxquelles le club a donné naissance :

- **Impact Ovale**, qui pratique l'inclusion par le rugby et lutte contre le décrochage scolaire (présence forte sur Roubaix, Tourcoing, Lille Sud et Armentières) ;
- **TEVA (Transformer l'Essai Vers l'Apprentissage)**, qui favorise l'insertion professionnelle ;
- **Rugby Santé**, qui intervient en partenariat avec le CHU auprès des malades en rémission de pathologies lourdes ;
- **Fair Play For Planet**, qui mène des actions écologiques.

Le club a par ailleurs développé un partenariat avec l'Armée de Terre pour récolter des fonds destinés aux blessés de guerre.

Il mène également une politique de formation de qualité, ce qui lui a permis de voir son centre de formation labellisé par la Fédération Française de Rugby. Le club possède des équipes de jeunes de toutes catégories d'âge (des espoirs aux poussins) de niveau national (Espoirs, moins de 18 ans et moins de 16 ans) et régional.



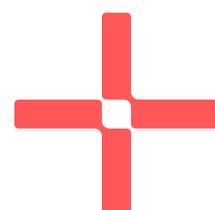






**Ces projets illustrent la manière dont un club peut allier performance sportive et engagement sociétal.**

Après le dépôt de bilan du Lille Métropole Basket (masculin), la subvention qui lui était attribuée auparavant a été ventilée prioritairement sur les clubs jugés les plus rayonnants par la MEL et bénéficiant déjà, à ce titre, d'un complément de rayonnement (ESBVA-LM, TLM, OMR, VCMB [Volley Club de Marcq-en-Barœul Lille Métropole], SVLM [Stade Villenuevois Lille Métropole]) – ainsi qu'à deux clubs ayant réintégré les critères de politique sportive. Un effort conséquent en faveur de ces clubs de haut niveau qui va dans le sens préconisé par le groupe de travail.



La Métropole de Montpellier, se présentant comme « la capitale française du sport » [14], mais dont le budget de la 2025 de la collectivité est inférieur à celui de la MEL (1,8 milliard d'euros contre 2,4 milliards), a fait le choix d'allouer un budget beaucoup plus conséquent au soutien de ses clubs. Là où la MEL accompagne 15 clubs estampillés "haut niveau" à hauteur de plus de 3 millions d'euros, la Métropole de Montpellier a fait le choix de consacrer 8 millions d'euros en classant les clubs en deux catégories :

- 5 clubs reconnus pour leur rayonnement et l'intérêt du public, à hauteur de 6,3 millions d'euros ;
- 30 autres clubs pour 1,7 million d'euros.

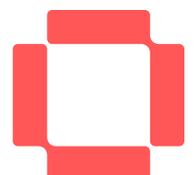
Les niveaux d'accompagnement entre les deux métropoles sont donc très différents, même si l'OMR et l'ESBVA-LM - et bientôt le TLM - disposent d'équipements de qualité. En effet, avec le Lille Métropole Stadium, l'OMR est le club occupant d'un équipement digne du TOP 14, avec une capacité de 10 000 places assises. L'ESBVA-LM peut quant à lui accueillir 2 300 personnes au Palacium et le TLM profitera dès septembre 2025 d'un complexe Léo Lagrange complètement rénové et agrandi avec une capacité de 3 000 places (20 millions d'euros de travaux,

dont une partie financée par la MEL).

Cela dit, si l'accompagnement de la MEL comprend un soutien financier au budget de fonctionnement (dont une partie est consacrée à la structuration du club) et un soutien lié aux équipements, l'effort consenti reste inférieur à celui réalisé par la Métropole de Montpellier.



[14] Cf. site internet de Montpellier Méditerranée Métropole



# L'influence de la politique sportive de la MEL sur la pratique du sport par les métropolitains

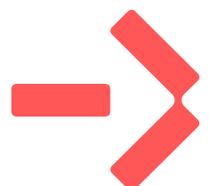
---

Si la mesure de retombées économiques de l'organisation des grands événements sportifs est relativement facile à appréhender, celle de leurs retombées sur la pratique sportive des habitants est en revanche plus complexe à mesurer. Il est important de rappeler que les compétences de la MEL sont limitées et qu'un certain nombre d'actions et de mesures de soutien aux clubs amateurs dépendent directement des communes.

## L'accès aux équipements sportifs

Le rôle de la MEL dépasse l'organisation de grands événements. Même si le groupe de travail n'a pas étudié dans le détail la politique de la MEL en matière d'infrastructures sportives, il est important de souligner qu'elle **contribue au développement de la pratique sportive à travers le financement d'infrastructures clés**. Pour favoriser la pratique du sport, le développement et l'accès aux équipements sportifs sont évidemment primordiaux.

**La MEL soutient 27 piscines sur son territoire**, avec une aide annuelle de 2,6 millions d'euros pour les entrées scolaires. Elle contribue également, par fonds de concours, à la construction de nouvelles installations et la rénovation des piscines communales existantes. **Ces investissements favorisent l'accès aux bassins et par conséquent l'apprentissage de la natation** - un enjeu crucial en termes de sécurité et de bien-être.





*Des exemples d'équipements sportifs cofinancés par la MEL : complexe sportif Léo Lagrange à Tourcoing, nouvel équipement sportif de Frelinghien...*



*Le complexe sportif à Wavrin et le citystade à Saint André...*



**Le plan piscine 2 vise à aider à la construction de nouvelles piscines d'intérêt métropolitain et de combler le retard du nombre de bassins de notre territoire.** Ce retard mettra encore plusieurs années à être rattrapé, dans la mesure où la MEL disposera, une fois ces nouvelles piscines construites (6 projets en cours d'étude ou en phase préparatoire de construction), d'une piscine publique pour 36 000 habitants (alors que la moyenne en France est de 1 pour 16 000[15]).

En outre, **la MEL pilote des infrastructures majeures** comme le stade Pierre Mauroy, le golf Lille Métropole, la patinoire Serge Charles et la piscine des Weppes, tout en mettant en œuvre un plan de soutien pour la création et la rénovation d'équipements sportifs.

Des disparités persistent cependant : **certaines zones périphériques disposent de moins d'installations** ; ce qui limite l'accès à la pratique sportive pour une partie des habitants. Le vote au Conseil métropolitain en décembre 2024 de la construction d'un bassin olympique sur la zone de l'Union

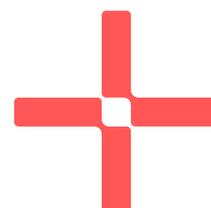
permettra d'implanter un équipement de pointe sur un versant Nord Est qui en a besoin et va dans le sens de limiter les disparités territoriales.

En juin 2015, le Conseil de la Métropole a lancé un **plan de soutien financier pour moderniser et développer les équipements sportifs** dans les communes et syndicats intercommunaux. Ce plan, en vigueur depuis janvier 2016, cible à la fois les équipements structurants pour les clubs de haut niveau et les équipements de proximité pour encourager la pratique sportive pour tous. La MEL finance :

- 40% des coûts pour les salles de sport collectif et les terrains de grands jeux,
- 30% pour les espaces de pratiques urbaines,
- 20% pour les salles de sport individuel, les courts de tennis, et autres équipements.

Le financement est plafonné à 1 million d'euros pour les nouveaux projets ou extensions, et à 500 000 euros pour les rénovations. Les travaux éligibles incluent ceux favorisant les économies d'énergie, le développement numérique et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Depuis 2016, ce sont presque 300 projets qui ont bénéficié de

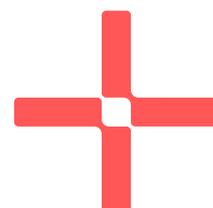
[15] Comme indiqué sur le site de la MEL, la France compte 4 135 piscines.



ce dispositif représentant au total un financement de près de 43 millions d'euros.



Malgré ces efforts, un déficit d'équipements sur le territoire semble perdurer. Même lorsque l'envie de sport est là, les clubs n'ont pas forcément les moyens matériels de la satisfaire. C'est par exemple le cas de l'Iris Club de Croix. 3<sup>ème</sup> club de football des Hauts-de-France avec plus de 1 000 licenciés, il est obligé d'organiser chaque année des phases de sélection pour accepter de nouveaux joueurs... dès l'âge de 5 ans ! Le club, avec seulement 2 terrains et un terrain « city » mis à disposition à certaines heures, se voit contraint chaque année de refuser de nouveaux joueurs. C'est également le constat fait lors d'une réunion tenue à Mons-en-Barœul à l'automne 2024.





À l'automne 2024 s'est tenue à Mons-en-Barœul une rencontre avec 16 associations (natation, judo, gymnastique, tennis...), réunissant plus de 4 000 adhérents, pour faire le point sur la rentrée 2024 et l'effet JO 2024.

De manière générale, les associations ont vu leurs demandes d'inscription augmenter significativement - au point que beaucoup d'entre elles ont été rapidement saturées et ont dû signifier un grand nombre de refus. Ceux-ci sont exclusivement justifiés par l'étréitesse des équipements mis à leur disposition - cela était déjà vrai dans les années antérieures mais dans une moindre proportion. Le nombre de refus a été particulièrement marquant lors de cette nouvelle rentrée.

Les JO 2024 ont eu une influence considérable dans cet engouement sportif ; et il semble que ce ne soit pas qu'un feu de paille puisque les adhérents sont très assidus dans la pratique de leur activité. À noter que l'effet métropolitain est une réalité dans les associations sportives de Mons car 40 à 50% des inscriptions sont extérieures à la commune.



## L'incitation à la pratique sportive

Les grands événements sportifs, tels que la Coupe du Monde de Rugby 2023, ont un effet positif sur l'engagement des habitants. Par exemple, le nombre de licenciés dans les clubs de rugby locaux a augmenté de 11 % à la suite de l'événement. Par ailleurs, des actions éducatives et de sensibilisation dans les écoles renforcent cet impact.

Les JO ont également eu un effet indéniable sur l'envie de pratiquer un sport. Dans un article du 5 janvier 2025[16], Jean Cosléou, Président du Comité Départemental Olympique du Nord, constate une forte poussée dans les associations proposant des sports très médiatisés ou porteurs de médailles : le tennis de table, le tir à l'arc, le triathlon par exemple. Dans certains clubs, le nombre de licenciés a bondi de 30 %. Revers de la médaille, Jean Cosléou confirme les propos des personnes auditionnées, à savoir que nombreux clubs ont dû refuser du monde faute d'encadrement (les bénévoles se font de plus en plus rares) ou par manque de créneaux dans

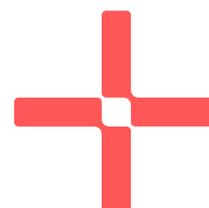
les équipements sportifs.

Ainsi, "l'envie de sport" suscitée par l'organisation de grands événements se heurte à des obstacles, notamment le manque de bénévoles et le sous-équipement de certaines zones. Les clubs peinent parfois à répondre à la demande croissante, et des inégalités territoriales demeurent dans la répartition des infrastructures.

Malgré les efforts de la MEL - qui intervient surtout dans le domaine du sport de haut niveau, s'agissant du soutien aux clubs -, plusieurs défis subsistent pour les clubs, -même s'ils ne relèvent pas tous directement des compétences de la MEL :

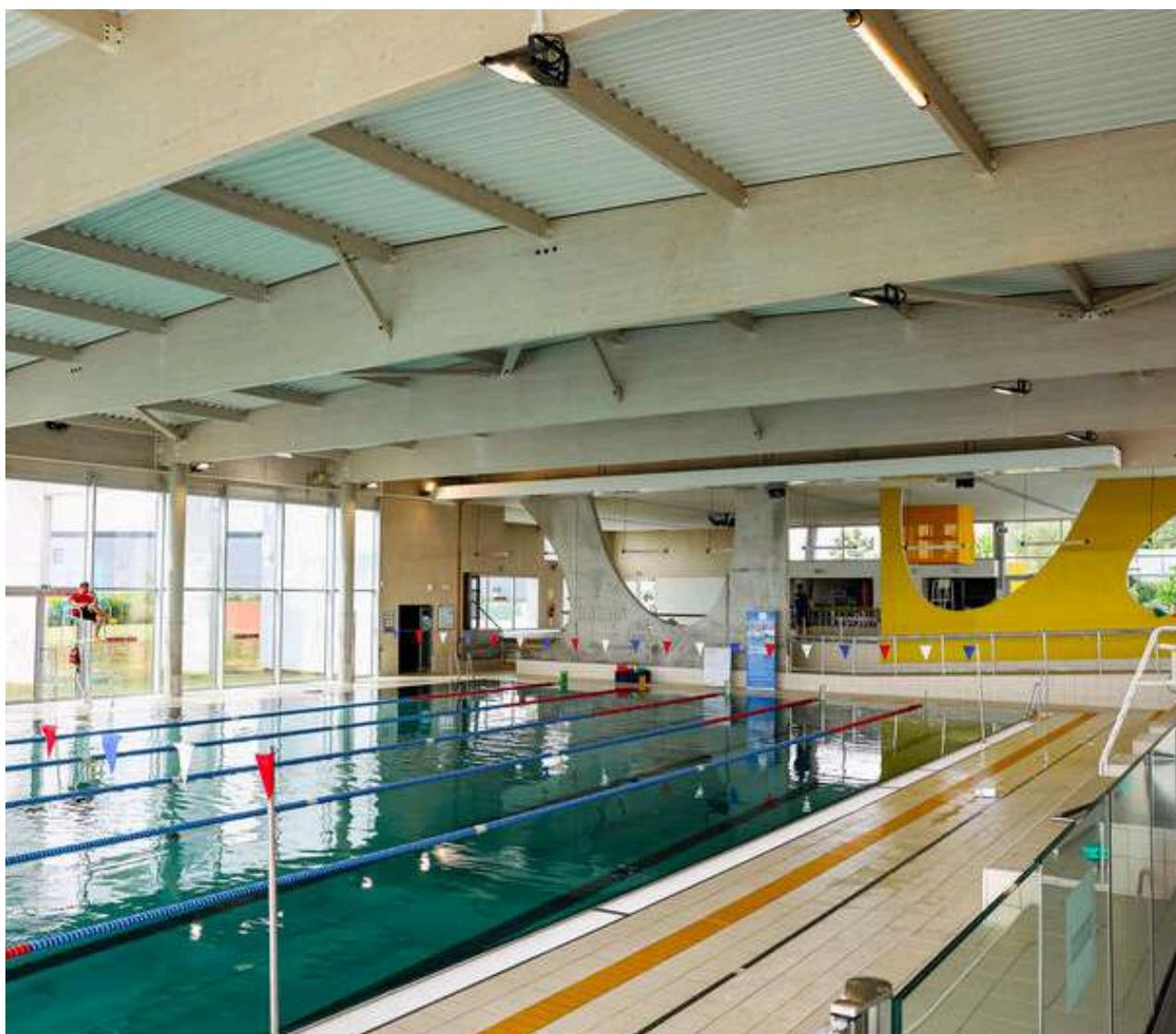
- **Capacité des clubs à absorber la demande** : le manque de bénévoles et les contraintes financières limitent leur capacité d'accueil.
- **Inégalités d'accès aux infrastructures** : ce n'est pas une spécificité propre à la MEL, mais les zones rurales et les quartiers périphériques disposent de moins d'équipements que les secteurs plus centraux de la MEL. Que l'on habite à Houplines ou à Wasquehal, l'accès à la pratique du hockey sur glace n'est pas le même. Le défi, faute de cons-

[16] Cf. « Effets JO - Six mois plus tard, que reste-t-il de l'effet JO, cette parenthèse olympique estivale qui a séduit des millions de personnes ? », article de La Voix Du Nord, 5 janvier 2025.

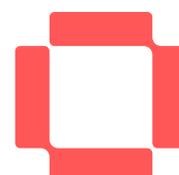


truire des équipements d'ampleur sur chaque commune, consiste sans doute à en faciliter l'accès, notamment pour les personnes qui en seraient le plus éloignées. Une réflexion pourrait ainsi être menée, en lien avec l'offre de transports impulsée par la Métropole.

- **Recenser les équipements sportifs** présents sur le territoire[17].
- **Recenser / répertorier le nombre et type d'associations existantes.**



[17] Notons la mise en ligne, par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, d'une base de données exhaustive des équipements par commune (<https://data.sports.gouv.fr/pages/accueil/>).





# Nos recommandations

---

Fort de ces constats nourris par de nombreuses rencontres avec des acteurs du territoire concernés par le sport, le groupe de travail propose quelques recommandations susceptibles de renforcer l'image de la MEL, de satisfaire un public amateur de spectacle sportif de qualité et d'inciter à la pratique sportive.

Nous excluons de nos réflexions le football professionnel puisque le budget du LOSC, seul club de football de haut niveau de la Métropole, est de 100 millions d'euros.

## Renforcer le soutien à trois clubs de haut niveau

L'envie de pratiquer un sport tient souvent à l'exemple donné par des sportifs de haut niveau ou aux performances d'un club. Ainsi, renforcer le soutien de certains clubs de haut niveau permettrait non seulement d'inciter à la pratique sportive, mais aussi de conforter le rayonnement de la MEL à travers leur réussite, et d'encourager leur démarche citoyenne.

Il paraît souhaitable de concentrer de nouvelles ressources sur trois clubs, ce qui permettrait d'optimiser leur impact sportif et sociétal. Trois critères pourraient être retenus :

- Être porte-drapeau d'un sport emblématique,
- L'intérêt du public pour le sport concerné,
- Inciter à la pratique sportive.

Sur la Métropole, trois clubs répondent à ce profil :

- L'OMR (Olympique Marcquois Rugby Lille Métropole),
- L'ESBVA-LM (Entente Sportive Basket de Villeneuve-d'Ascq),
- Le TLM (Tourcoing Lille Métropole Volley-Ball).



RENFORCER  
le SOUTIEN FINANCIER... ... AUX CLUBS  
de HAUT NIVEAU



ESBVA

OMR

TLM

3 CLUBS EMBLÉMATIQUES

DÉVELOPPER L'IMPACT SPORTIF et SOCIÉTAL



et 12 AUTRES CLUBS

CC BY-NC  
SOLENN de LANGUE DESSIN

Même si chacun de ces clubs peut légitimement prétendre à une évolution de l'aide apportée par la MEL, leurs besoins sont différents. Ainsi, le budget de l'ESBVA-LM est de 3,5 millions d'euros pour un effectif composé de 14 joueuses professionnelles et le budget de l'OMR est de 2,4 millions d'euros pour un effectif de 32 joueurs professionnels.

Avec la prime de montée (d'un montant de 100 000 €) accordée l'année dernière – et qui a été pérennisée depuis –, **un apport supplémentaire de 300 000 €** – portant ainsi la subvention de la MEL à 800 000 €– pourrait permettre à l'OMR d'envisager l'avenir avec davantage de sérénité et de viser une montée à l'échelon supérieur, en Pro D2, qui apporterait une mise en lumière significative pour un club de la région. Ce qui serait une belle reconnaissance du travail déjà accompli (montée en Nationale, structuration du club, formation des jeunes, engagement sociétal...) et une preuve de confiance en l'avenir.

C'est notamment de ce coup de pouce dont l'OMR aurait besoin pour prétendre à la Pro D2 – dont les droits TV couvriront la nécessaire augmentation du budget. Le budget moyen des clubs de Nationale étant proche des 4 millions d'euros, l'OMR porterait son budget à 2,7 millions d'euros avec 300 000 € supplémentaires.

Sport populaire, le rugby a besoin d'une locomotive pour assurer le développement d'une discipline aux valeurs fortes et parfaitement en adéquation avec celles de notre région : engagement, courage, solidarité. L'intérêt pour la Métropole de bénéficier d'un club de rugby de très haut niveau est multiple :

- **Valorisation de l'image de la Métropole,**
- **Rôle fédérateur sur le plan régional et transfrontalier,**
- **Adéquation entre les valeurs du rugby et celles de la région,**
- **Retombées économiques liées à l'attractivité du club.**



Par ailleurs, **une augmentation de 100 000 € des subventions accordées aux clubs de l'ESBVA-LM et du TLM**, ajoutée aux récentes réévaluations dont ils ont bénéficié (respectivement 60 000 € et 25 000 €), leur permettrait :

- **Pour l'ESBVA-LM** : de se maintenir au plus haut niveau européen et de compenser la jauge insuffisante de leur salle ;
- **Pour le TLM** : de viser le titre de champion de France et d'étendre ses actions de sensibilisation des écoles primaires aux collèges de Tourcoing.

En accompagnant plus fortement ces trois clubs, la Métropole montrera qu'elle n'est pas qu'une terre de football et que les valeurs d'autres sports, longtemps restés amateurs, peuvent se perpétuer dans une sphère professionnelle. En résumé, **renforcer l'accompagnement de trois clubs de haut niveau sur des sports grand public**, c'est :

- Favoriser leur réussite et ainsi créer un engouement favorable au développement de leur pratique,
- Encourager une cohérence entre les grands événements choisis et la présence de clubs de haut niveau sur ces sports,
- Rendre plus visibles les clubs accompagnés grâce à une forte communication (à l'instar de ce qui se fait pour l'événementiel) et à des animations sur les différents territoires de la MEL.

Même si les autres collectivités (Département, Région) sont invitées, pour les mêmes raisons, à consolider leur participation, il est certain que la MEL, étant amenée à davantage interagir directement avec ces clubs (après les communes), a vocation à renforcer son partenariat.

Ainsi, il est suggéré d'**accroître l'enveloppe budgétaire allouée aux 15 clubs de haut niveau**, de façon à pouvoir augmenter la dotation de 3 d'entre eux sans pénaliser les autres :

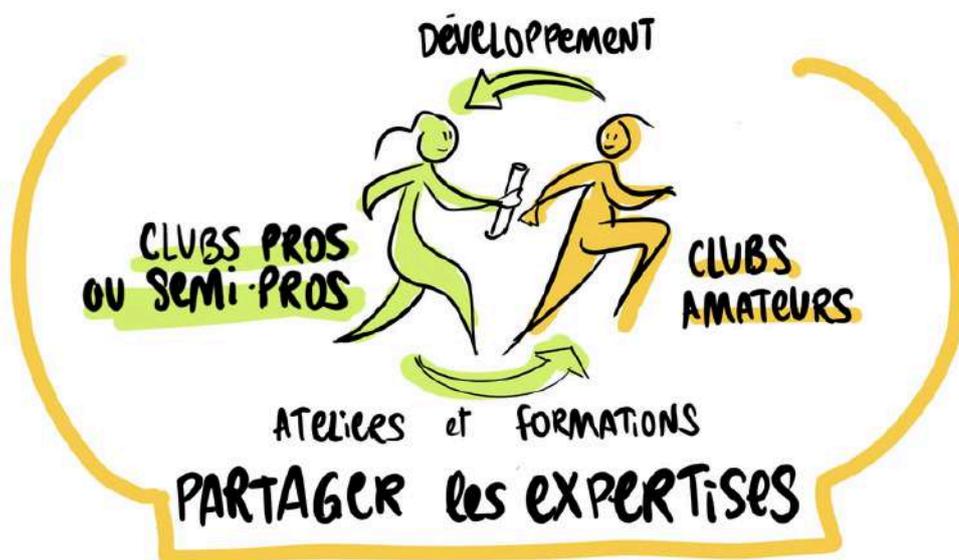
- 2,1 millions d'euros pour 3 clubs de haut niveau,
- 1,4 million d'euros pour 12 clubs.



Cette nouvelle répartition, à hauteur de 3,5 millions d'euros, irait dans le sens de ce qui se fait à la Métropole de Montpellier, en différenciant les clubs de haut niveau grand public des clubs de haut niveau dans des sports au moindre rayonnement.



AIDER LES CLUBS  
À SE STRUCTURER... ... À SE FAIRE  
CONNAÎTRE



## Aider les clubs à se structurer et à se faire connaître

La MEL aide à la structuration des clubs, notamment via le versement d'un "complément de rayonnement" (d'un montant de 30 000 € par an), qui a servi pour plusieurs d'entre eux à embaucher des agents de développement, des commerciaux, etc. Avec les communes, la MEL joue également un rôle structurant à travers la **présence d'un contrôle de gestion**. Ce rôle moteur au service des clubs, associations et communes pourrait être approfondi, avec d'autres ateliers – qui pourraient d'ailleurs être, pour certains, ouverts à d'autres associations –, pour **aider les clubs locaux à devenir plus autonomes et performants** :

- **Ateliers de sensibilisation à la mise en place d'un projet de club** ;
- **Ateliers de gestion et recherche de financements** :
  - "publics" : aider les clubs à identifier et obtenir des subventions locales, nationales ou européennes ;
  - "privés" : mettre en relation les clubs avec des entreprises locales pour du sponsoring ou du mécénat ; boîte à outils pour monter un bon dossier de demande de sponsoring/mécénat ;
- **Ateliers de formation et d'accompagnement** : organiser des formations de gestion associative, communication ; assurer une aide à la gestion administrative et financière des clubs, à la demande ;
- **Aide apportée aux clubs dans la création d'un réseau d'échanges** pour partager les bonnes pratiques et mutualiser les infrastructures et équipements.

**D'autres ateliers pourraient permettre d'accroître les compétences des clubs et associations** ou d'ouvrir de nouveaux horizons :

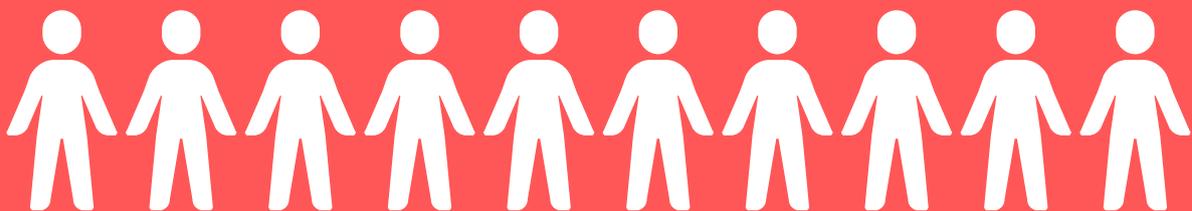
- **Ateliers d'appréhension du handicap, de la mixité** : soutenir les clubs pour le développement de sections "handisport" et sport adapté ;
- **Ateliers fair-play**.

L'animation de ces ateliers pourrait être confiée aux clubs professionnels ou semi-professionnels aidés par la MEL. Il s'agirait d'une obligation qui conditionnerait l'octroi d'aides.



Toujours dans l'optique d'aider les clubs à se structurer et à se faire connaître, la MEL pourrait proposer sur son site internet :

- **Un recensement exhaustif des clubs du territoire, présenté sous forme d'annuaire** avec différentes clés d'entrées (par nom du club, par discipline proposée, par ville, etc.). Aujourd'hui, il est encore compliqué pour un habitant de savoir si telle ou telle discipline est proposée sur le territoire. Tous les clubs n'ont pas les moyens de se faire connaître, de tenir une page web ou de faire vivre un compte sur un réseau social.
- **Un atlas du sport dans la Métropole** (à l'instar de celui réalisé par la Métropole de Lyon[18]). Cet atlas, mis à jour tous les 4 ou 5 ans, permettrait de préciser le degré d'équipement sportif de la MEL par secteur géographique et de mieux connaître les pratiques privilégiées par les habitants. Ce document serait mis à disposition du public. En complément, les données qui concernent les équipements, les licences et les clubs pourraient être mises à disposition de tous les acteurs locaux, élus, techniciens de communes, experts et autres partenaires du domaine du sport. Ces données permettraient de mieux cibler certaines actions, d'aider les clubs à bâtir leur projet et à argumenter leurs dossiers de demandes de financements.



[18] ATLAS DU SPORT dans la Métropole de Lyon, Agence d'Urbanisme de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise, janvier 2018 : <https://www.urbalyon.org/fr/sport/atlas-du-sport-dans-la-metropole-de-lyon-edition-ndeg2>.





*Solenn Bihan, Langue dessin, commence la fresque de la séance plénière du Conseil de développement du 29 avril 2025.*



# 1 DONNER ENVIE de FAIRE DU SPORT



BCP d'événements SPORTIFS ACCUEILLIS

Coupe du monde de RUGBY  
TOUR de FRANCE



14 MILLIONS INVESTIS...  
...100 MILLIONS de RETOMBÉES

ATTRACTION du TERRITOIRE  
IMPLICATION des HABITANTS

le SOUTIEN à 15 CLUBS de HAUT NIVEAU

dont 3 CLUBS EMBLEMATIQUES et POPULAIRES



SOUTENIR PLUS FORTEMENT 3 CLUBS

- 800 000 euros pour l'OMR
- 650 000 euros pour l'ESBVA
- 560 000 euros pour le TLM

c'est en fonction des résultats sportifs de ces clubs

ON MANQUE AUSSI DE MÉDIAS

mais peu de chiffres sur l'influence des événements sur la PRATIQUE SPORTIVE

le GROUPE a le PLAISIR de SES TRAVAUX et RE...

# 2 ACCUEILLIR LES SPORTIFS



ON N'OPPOSE PAS le SPORT de HAUT NIVEAU et les CLUBS AMATEURS

AIDER les CLUBS AMATEURS à se STRUCTURER



CLUBS PROS ou SEMI-PROS

CLUBS AMATEURS



ATELIERS FORMATIONS  
PARTAGER les EXPERTISES

on n'a pas travaillé sur la pratique sportive LIBRE

ce serait l'objet d'un autre groupe

UN GROUPE DE TRAVAIL de 20 PERS. qui a travaillé pendant 1 AN

Le GROUPE s'est AUTOSANSI avant les JO

de TRAVAIL pour PRÉSENTER les COMMANDATIONS



le SPORT c'est la SANTÉ  
l'INSERTION PRO  
l'INCLUSION SOCIALE

### 3 FACILITER LA PRATIQUE DU SPORT



PLAN PISCINES  
GESTION des STADES  
RÉÉQUIPEMENT du TERRITOIRE



MAIS UN DÉFICIT d'ÉQUIPEMENTS et de CRÉNEAUX

MAIS aussi la PATINOIRE



NOS RECOMMANDATIONS

lever les FREINS  
MANQUE de BÉNÉVOLES dans les CLUBS  
MANQUE d'INSTRUMENTS sur les ÉQUIPEMENTS EXISTANTS

MUTUALISER

et COORDONNER l'USAGE et le RECENSEMENT des ÉQUIPEMENTS à l'échelle de la MÉTROPOLE



Un ATLAS ce serait utile, mais il faut penser aussi à l'actualisation

les ÉQUIPEMENTS sont gérés à la fois par la ville, les communes, les lycées, universités...

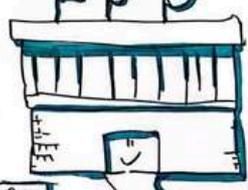
... Difficile de mettre tout le monde d'accord

### 4 PERMETTRE À TOUS DE FAIRE DU SPORT

RÉNOVATION des ÉQUIPEMENTS POUR l'ACCESSIBILITÉ



FAVORISER la PRATIQUE des FILLES de TOUS les ÂGES et les personnes LGBTQIA+...



Polo

Mobilités DOUCES

PROXIMITÉ

et impliquer les jeunes, les citoyens dans la gestion des équipements?

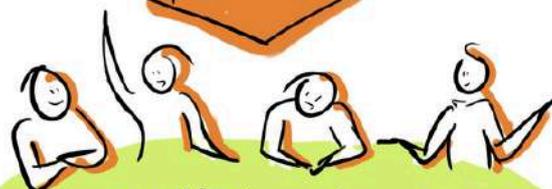




Solenn Bihan, Langue dessin, termine la fresque de la séance plénière du Conseil de développement du 29 avril 2025.



MUTUALISER et OPTIMISER  
L'USAGE des ÉQUIPEMENTS SPORTIFS  
SUR le TERRITOIRE



COMITÉ DE PILOTAGE  
MÉTROPOLITAIN



MEL



VILLES



RECTORAT



MILIEUX  
ÉCONOMIQUES



UNIVERSITÉ



DÉPARTEMENT  
RÉGION

CC-BY-NC  
SOLENN DE LANGUE DESSINE

**Mutualiser les équipements sportifs disponibles sur le territoire** en favorisant une synergie villes / MEL / Département / Région / rectorat / milieux économiques / universités / associations locales

Les membres du groupe de travail ont fait le constat que **certains équipements sportifs présents sur le territoire de la MEL sont sous-exploités**, en particulier les soirs et week-ends. C'est le cas par exemple des salles de sport des collèges et lycées, mais aussi des terrains de sports du campus de Villeneuve-d'Ascq gérés par l'Université ou encore de la piscine du Lycée Baudelaire à Roubaix. Il en existe probablement beaucoup d'autres.

En plus de la gestion des 6 équipements qu'elle assure (la piscine des Weppes à Herlies, la patinoire Serge Charles à Wasquehal, le golf Lille Métropole à Ronchin, le complexe sportif Saint Martin à Ennetières-en-Weppes, et les Lille Métropole Stadium et Decathlon Arena Stade Pierre Mauroy à Villeneuve-d'Ascq) et qui sont ouverts au grand public en fonction de leur activité, la MEL pourrait **inciter les communes à collaborer davantage** avec le Rectorat, le Département, la Région, les universités, les milieux économiques et les associations locales, afin de **mutualiser les ressources et d'améliorer l'utilisation des infrastructures existantes** – la majorité des équipements sportifs situés sur le territoire étant communaux et non métropolitains. Certaines communes font déjà l'effort de mutualiser certains de leurs équipements. La MEL, avec son poids et son expérience en matière de politiques temporelles et de chronotopie pourrait aller plus loin dans cet esprit, afin que ces équipements soient mis à la disposition d'associations sportives. En outre, cette mise en commun pourrait permettre de **se concentrer sur la rénovation de certains équipements, plutôt que d'en construire de nouveaux**.

Certains clubs implantés sur une commune de la MEL auraient parfois besoin de créneaux supplémentaires ou d'accès à des équipements non présents sur le territoire de leur commune. Les communes voisines n'acceptent pas toujours d'ouvrir les portes de leurs équipements à ces clubs. Comme elle le fait déjà en facilitant l'en-

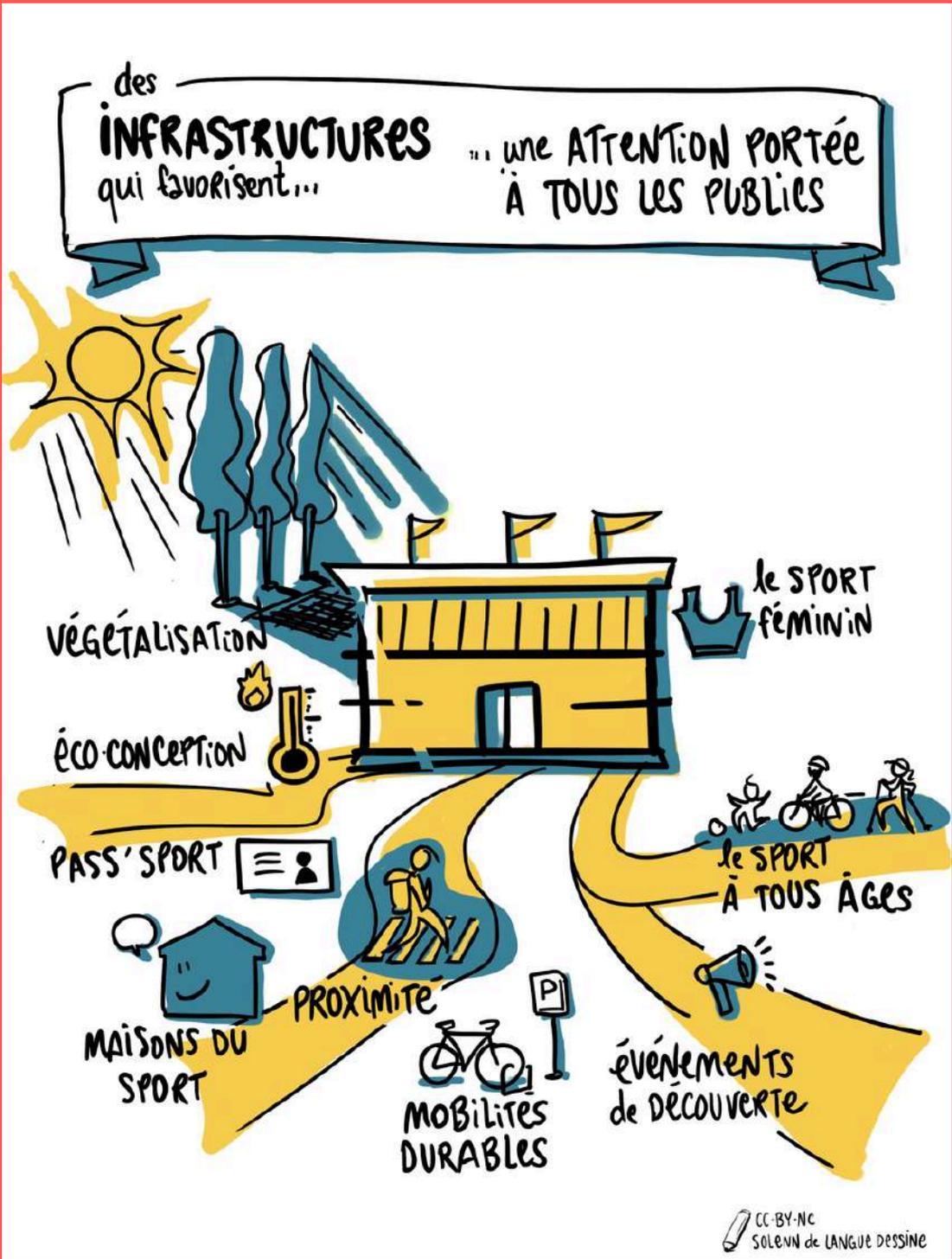


trée des scolaires et des clubs de haut niveau dans les équipements belges, et en accueillant les sections sportives de l'Université Catholique de Lille dans son complexe sportif Saint Martin, la MEL pourrait renforcer son rôle dans ces synergies possibles.

Le groupe de travail propose **la création d'un comité de pilotage territorial métropolitain** rassemblant la MEL et tous les acteurs qui jouent un rôle direct ou indirect dans la pratique d'un sport (les collectivités territoriales, les clubs sportifs, les associations, les entreprises, Rectorat, État, etc.) afin d'élaborer une stratégie commune visant à **une politique sportive dynamique, inclusive et durable**.

Cette coordination étroite qui serait pilotée conjointement par la MEL et ses partenaires permettrait de **rationaliser et mutualiser les équipements sportifs, d'élargir leur accès à un public diversifié tout en optimisant leur utilisation**. Cette mutualisation favoriserait également le développement de projets sportifs communs, renforçant ainsi le lien social, les synergies et l'attractivité du territoire au service du sport pour tous.





## Conforter une politique sportive dynamique et inclusive

Le sport est un facteur de cohésion sociale et d'insertion professionnelle - d'où l'intérêt que les collectivités y portent. Pour renforcer la mission de la MEL et toucher tous les publics, le groupe de travail s'est attaché à recenser un certain nombre d'actions qui pourraient être développées :

- **Aménagement des infrastructures métropolitaines** : Vérifier et assurer l'accessibilité des équipements pour les personnes en situation de handicap (rampes, vestiaires adaptés, terrains multisports).
- **Augmenter les investissements dans les infrastructures sportives des zones périphériques**. Cela pourrait inclure un soutien accru à la rénovation et à la création de terrains de sport de proximité. Le projet de création d'une piscine sur la zone de l'Union va dans ce sens.
- **Sport intergénérationnel**. Organiser des activités adaptées à tous les âges pour renforcer le lien social (marche nordique, fitness en plein air, yoga).
- **Maisons du Sport**. Des lieux d'accueil et d'information pour les métropolitains sur l'offre sportive locale pourraient voir le jour au sein des antennes de l'office métropolitain du tourisme. Cette implantation renforcerait également la création d'événements sportifs dédiés (trails culturels, courses patrimoine).
- **Accessibilité financière**. Faire connaître davantage la possibilité de bénéficier de tarifs solidaires ou créer des "Pass Sport" pour les publics les plus défavorisés.
- **Développement du sport féminin**. Conforter le programme d'actions de Sport dans la ville encourageant la pratique des jeunes filles, favorisant l'ambition et l'insertion professionnelle, tout en promouvant la mixité et l'égalité filles-garçons.
- **Création d'un "Pass'sport Métropolitain"** en lien avec les entreprises locales pour les inciter à intégrer le sport dans la qualité de vie au travail. Pour celles qui possèdent des infrastructures sportives, ces dernières pourraient être accessibles en dehors des heures de bureau.



- **Donner envie de pratiquer en favorisant la tenue d'animations dans différentes communes lors de l'accueil de grands événements** ou favoriser la convergence vers les lieux où se tiennent ces événements. Des événements participatifs à l'échelle métropolitaine pourraient renforcer l'engagement communautaire. Par exemple, Montpellier Méditerranée Métropole met en place des actions ponctuelles sur les marchés avec des clubs qu'elle soutient (tenue de conférences, d'ateliers, d'animations).

Autre suggestion d'animation : organiser des "JO Métropolitains" ou une "semaine des challenges sportifs" entre collèges, lycées, universités, et grandes écoles. En croisant cet événement avec d'autres compétences de la MEL, cela peut être l'occasion de faire découvrir le patrimoine et les milieux naturels du territoire (un peu sur le principe d'un « urban trail ») !

- **Création d'un campus sportif**, facteur d'insertion. La fondation Bettencourt-Schueller a inauguré un nouveau campus à Pantin en octobre 2024, afin de faire du sport un facteur d'insertion pour les jeunes de 6 à 20 ans issus notamment des quartiers prioritaires. Un projet similaire de campus est envisagé en 2026 à Lille. Le projet de campus sportif à Roubaix, avec l'association Sport dans la Ville[19], s'inscrit ainsi dans le type de réponse imaginé par le groupe de travail.
- **Mobilité durable**. Encourager l'accès aux équipements sportifs à vélo ou en transports en commun, avec des parkings vélos sécurisés et des navettes gratuites. Veiller à la desserte des principaux complexes sportifs de la MEL (soir et week-end compris) par le réseau Ilévia.
- **Végétalisation des espaces sportifs** : Développer l'attractivité des équipements sportifs en intégrant davantage d'espaces verts et en augmentant les zones d'ombres sur les terrains extérieurs afin de réduire les îlots de chaleur.
- **Écoconception des infrastructures** pour rendre les salles de sports plus agréables et moins sensibles aux basses ou hautes températures ; viser une amélioration de leur inertie thermique.

[19] « Comment Sport dans la Ville souhaite transformer Roubaix avec son campus ambitieux », article de L'Équipe, 2 avril 2025.



# Conclusion

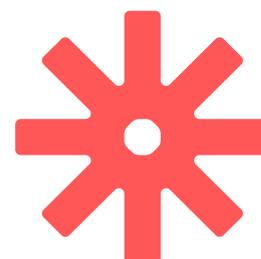
---

**La politique sportive de la MEL représente un puissant levier de dynamisation économique et sociale**, même si son champ de compétences demeure limité, rappelons-le, à l'organisation de grands événements, au soutien de clubs de haut niveau et d'équipements sportifs sur le territoire. Pour maximiser son impact, il est crucial de toujours **mieux coordonner les efforts entre les différents acteurs, de réduire les inégalités territoriales et de développer des outils d'évaluation précis**. En optimisant ces aspects, la MEL pourrait **faire du sport un vecteur de cohésion et de bien-être pour tous ses habitants**.

Il ne s'agit pas d'opposer sport d'élite et sport pour tous. Pour bâtir le chaînon manquant et inciter à la pratique sportive du plus grand nombre, il est nécessaire **d'assurer une large animation autour des grands événements sportifs et de mettre en place une communication récurrente et des actions régulières en lien avec les clubs de haut niveau**.

Les retombées économiques de la politique sportive de la MEL sont facilement mesurables. L'évaluation des impacts de la politique de la MEL sur la pratique sportive est, quant à elle, moins aisée par manque d'indicateurs - d'autant plus que le développement de la pratique d'un sport n'est qu'un effet "collatéral" de cette politique et non son objectif premier. C'est pourquoi le groupe de travail s'est attaché, au travers de ses recommandations, à identifier d'autres pistes d'actions possibles (toutes ne relevant pas exclusivement de la compétence de la MEL) qui pourraient contribuer à renforcer le rayonnement du territoire et surtout à inciter directement ou indirectement à la pratique sportive.

Certaines de ces recommandations, ou certains sujets abordés, pourraient faire l'objet de travaux plus approfondis, tels que l'identification d'indicateurs "qualitatifs" de la politique sportive de la MEL, la question de l'élargissement de sa compétence "sports" ou la faisabilité de mutualiser des équipements sportifs qui appartiennent à différentes collectivités ou structures.



# ANNEXES

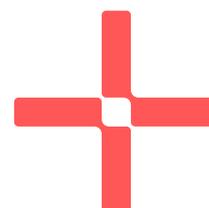
---

## Les membres du groupe de travail

Jean-Claude Louart, Emmanuelle Lequien, Éric Laurenge, Pascal Hossepied, Messaoud Chayani, Hélène-Sophie Mesnage, Philippe Dumortier, Claudine Pierquin, Marie Liot, Mhedi Jehaes, Eric Ribaud, Valérie Géraert, Jean-Camille Chastang, Ibrahim Touré, Judith Gaston, Dominique Rouzé, Jérémy Chamayou, Marie Piat, Jérémy Marand, Maxime Mulochot

## Les personnes auditionnées

- Mathilde Ballenghien, Jeanne Kostrz - Chargés d'étude, Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM)
- Jérémy Benages - Directeur du site de Lille lors de la Coupe du Monde de rugby France 2023
- Richard Bulteau, François Collet, Baptiste Debruyne, - Unité fonctionnelle Politique sportive, Direction des sports, MEL
- Julien Chapoy - Directeur opérationnel Link Sport'up
- Maxime Dekeuster - Responsable commercial ESBVA-LM
- Grégory Delemarle - Directeur des sports, MEL
- Olivier Gradel - Président de l'Olympique Marcquois Rugby Lille Métropole
- Frédéric Maquet - Chef de service Équipements sportifs, Direction des sports, MEL
- Yoann Mascart - Directeur Sport dans la ville/Hauts-de-France
- Eric Skyronka - 1<sup>er</sup> vice-Président de la MEL, délégué aux Sports et à la Métropole Citoyenne
- Virginie Tchoffo - Coordinatrice du volet économique et emploi du Contrat de ville, Service Emploi, MEL
- Arnaud Waquet - Enseignant-chercheur et chargé de missions olympiques et paralympiques auprès du Président, Université de Lille



## **Ressources utilisées :**

### **Données issues de sites internet :**

Site internet du Ministère de la culture

Site internet du Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative

Site internet de la MEL

Site internet de l'agence Hello Lille

Site internet de Métropole Montpellier Méditerranée

Site internet de la Métropole de Lyon

### **Données issues d'enquêtes :**

La destination Lille Métropole – Chiffres clés, Observatoire Métropolitain du Tourisme, Année 2023

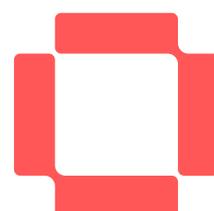
Enquête Statista, 2024

La Métropole lilloise au cœur des Jeux Olympiques de Paris 2024 – Héritages sportif, culturel, éducatif et citoyen, Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULM), 2025.

### **Articles de presse inspirants :**

« Effets JO – Six mois plus tard, que reste-t-il de l'effet JO, cette parenthèse olympique estivale qui a séduit des millions de personnes ? », article de La Voix Du Nord, 5 janvier 2025.

« Comment Sport dans la Ville souhaite transformer Roubaix avec son campus ambitieux », article de L'Équipe, 2 avril 2025.





**Conseil de développement**  
Métropole Européenne de Lille  
2 Boulevard des cités unies  
59 000 Lille

[www.conseildeveloppement.lillemetropole.fr](http://www.conseildeveloppement.lillemetropole.fr)